# Rappel de produit
# pour des raisons de sécurité

**Publication du 02/05/2025**

## HITRENDS, PABANCE rappelle POWER-SOCKET 2500W Cordon de rallonge

- Noms des modèles ou références concernés : **POWER-SOCKET 2500W Câble d'extension avec dix prises 230 V, quatre ports USB et deux ports USB-C, un câble de connexion de 2 m et une puissance maximale de 2500 W. Produit vendu en ligne, notamment via Amazon (ASIN: B0D1XNDMKF).**
- Marque : **HITRENDS, PABANCE**
- **Lot**
- Informations complémentaires : **F35U**

## POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le câble et les prises de courant n'ont pas de conducteur de protection (mise à la terre). En cas de court-circuit, l'excès de courant ne peut pas être déchargé en toute sécurité par la mise à la terre, ce qui augmente le risque de choc électrique. Type d'opérateur économique auquel la/les mesure(s) a/ont été ordonnée(s): Fabricant Catégorie de mesure: Interdiction de la mise sur le marché d'un produit et toute mesure d'accompagnement Date d'entrée en vigueur: 13/03/2025 Type d'opérateur économique auquel la/les mesure(s) a/ont été ordonnée(s): Fabricant Catégorie de mesure: Rappel du produit auprès des utilisateurs finaux Date d'entrée en vigueur: 13/03/2025 Type d'opérateur économique auquel la/les mesure(s) a/ont été ordonnée(s): Fabricant Catégorie de mesure: Avertissements des consommateurs à propos des risques Date d'entrée en vigueur: 13/03/2025 Type d'opérateur économique auquel la/les mesure(s) a/ont été ordonnée(s): Autres Catégorie de mesure: Suppression du référencement de ce produit sur la place de marché électronique Date d'entrée en vigueur: 13/03/2025 Type d'opérateur économique auquel la/les mesure(s) a/ont été ordonnée(s): Fabricant Catégorie de mesure: Retrait du produit du marché Date d'entrée en vigueur: 13/03/2025 Type d'opérateur économique auquel la/les mesure(s) a/ont été ordonnée(s): Fabricant Catégorie de mesure: Destruction du produit Date d'entrée en vigueur: 13/03/2025**
- Risques encourus par le consommateur : **Choc électrique**

## QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Arrêter d'utiliser le produit et contacter le vendeur.**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

**https://rappel.conso.gouv.fr**

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre